



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique -
division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet DP - DPDA	
Solicitation No. - N° de l'invitation M7594-125928/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client M7594-125928	Date 2013-03-25
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-602-25449	
File No. - N° de dossier 602el.M7594-125928	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-04-16	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ouellet, Monique	Buyer Id - Id de l'acheteur 602el
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1775 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5925
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification vise à modifier la DP.

Au Formulaire 3.2 - Sous-Besoin # 3 - BI-Cognos - Critère C2

Delete: and/or M2

QUESTION 35 :

Veuillez confirmer si une section distincte est requise pour Section III basée sur ce qui suit :

Partie 3 – Instruction pour la préparation des soumissions, 3.1 Instruction pour la préparation des soumissions (page 11 de 108):

- « (b) Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent chaque soumission en sections distinctes, comme suit :
- (i) Section I : Soumission technique (4 copies papier et 1 copie électronique sur DC, en format pdf)
 - (ii) Section II : Soumission financière (1 copie papier et 1 copie électronique sur DC, en format pdf)
 - (iii) Section III : Attestations (1 copie papier et 1 copie électronique sur DC, en format pdf) »**

3.2 Soumission technique (page 12 de 108)

« La soumission technique comprend ce qui suit :

- (a) Formulaire de présentation des soumissions :** Les soumissionnaires devraient joindre le formulaire de présentation des soumissions - formulaire 3.1 à leurs soumission. Il fournit une forme commune selon laquelle les soumissionnaires peuvent fournir les renseignements exigés dans le cadre de l'évaluation et de l'attribution du contrat, tels que le nom d'une personne-ressource, le numéro d'entreprise - approvisionnement du soumissionnaire, le statut du soumissionnaire en vertu du **Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi**, etc. L'utilisation de ce formulaire pour fournir les renseignements n'est pas obligatoire, mais elle est recommandée. Si le Canada considère que les renseignements requis par le formulaire de présentation des soumissions sont incomplets ou doivent être corrigés, le Canada accordera au soumissionnaire la chance de compléter ou de corriger ces renseignements. »

Partie 5 – Attestations préalables à l'attribution du contrat (pages 25, 26 et 27 de 108)

« 5.2 Programme de contrats fédéraux – Attestation

Remarque à l'intention des soumissionnaires : On demande aux soumissionnaires d'utiliser le formulaire de présentation des soumissions pour fournir les renseignements relatifs à leur statut en vertu de ce programme. Dans le cas de coentreprises, ces renseignements doivent être fournis par chacun des membres de la coentreprise.

5.3 Attestation pour ancien fonctionnaire

Remarque à l'intention des soumissionnaires : On demande aux soumissionnaires d'utiliser le formulaire de présentation des soumissions pour fournir les renseignements demandés par cette clause. »

Les deux attestations ci-dessus sont les seules demandées?

RÉPONSE 35 :

Solicitation No. - N° de l'invitation

M7594-125928/A

Amd. No. - N° de la modif.

006

Buyer ID - Id de l'acheteur

602e1

Client Ref. No. - N° de réf. du client

M7594-125928

File No. - N° du dossier

602e1M7594-125928

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Les deux attestations ci-dessus sont les seules demandées. Les soumissionnaires sont demandés d'utiliser le Formulaire de présentation des soumissions et de le soumettre à la Section III.

QUESTION 36 :

Référence : Selon le critère C2 : « Le soumissionnaire sera attribué les points suivants lorsque l'expérience démontrée pour O1 et O2 comprend la livraison de services dans les technologies suivantes. »

Comme l'État a éliminé le volet relatif à la technologie du critère O2 (il n'est plus obligatoire), les exigences cotées fondées sur une transition relative à une technologie précise ne sont pas pertinentes et ne démontrent pas la prestation de services. Veuillez confirmer que la référence au critère O2 devrait être éliminée du critère C2.

RÉPONSE 36 :

À l'exception du Sous-Besoin # 3 BI-Cognos où le critère O2 a été supprimé à la modification à la DP 005, la référence au critère O1 du critère C2 s'applique et ne sera pas supprimée.

QUESTION 37 :

Référence : Sous-besoin n° 6 (O1)

Il est reconnu que ce sous-besoin concerne un vaste éventail de catégories de ressources techniques et cinq technologies ayant très peu de liens entre elles. Plusieurs de ces technologies ne sont pas courantes sur le marché et les subdivisions des catégories pour chaque technologie compliquent encore les choses, ce qui limite de façon importante la concurrence éventuelle à l'égard de ce sous-besoin, même parmi les grandes entreprises d'expérience.

Afin de favoriser la concurrence et de ne pas accorder un avantage indu à quelconque fournisseur, et conformément à d'autres processus de TPSGC, nous demandons à l'État de changer le critère O1 pour : « Le soumissionnaire doit avoir une expérience de jours facturés d'entreprise confirmée, dans huit (8) des neuf (9) catégories de ressources suivantes. » Nous demandons également d'étendre cette modification au critère coté C2, pour lequel la note du soumissionnaire serait calculée en divisant par huit.

RÉPONSE 37 :

Présentement sous considération. Une réponse sera publiée dès que possible.

QUESTION 38 :

Quel est le temps approximatif nécessaire pour obtenir une cote de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada?

RÉPONSE 38 :

En général, le délai pour obtenir une cote de Sécurité de la GRC est de 6 à 8 semaines. Cependant, ce délai pourrait être plus long selon les antécédents de l'individu.

QUESTION 39 :

Selon le critère O2

Solicitation No. - N° de l'invitation

M7594-125928/A

Amd. No. - N° de la modif.

006

Buyer ID - Id de l'acheteur

602e1

Client Ref. No. - N° de réf. du client

M7594-125928

File No. - N° du dossier

602e1M7594-125928

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

« Le soumissionnaire doit avoir une expérience de contrat de l'entreprise confirmée au cours des 5 dernières années avant la date de fermeture de la soumission, comprenant des services de transition d'entrée, pour un minimum de 3 contrats.

Pour être acceptés, les services de transition d'entrée livrés doivent inclure :

- 1) La planification, l'exécution et le contrôle de la formation des ressources et/ou du transfert des connaissances pour au moins une ressource par référence de contrat; et,
- 2) Le compte rendu de progrès réalisés de la transition d'entrée; et/ou la résolution des problèmes liés à la transition d'entrée.

Le soumissionnaire doit fournir un Formulaire de réponse - référence de l'entreprise complétée pour chaque contrat soumis pour démontrer l'expérience. Ce formulaire est disponible ci-après dans ce Formulaire 3.2. »

Puisqu'il semble que la GRC essaie de déterminer la capacité du soumissionnaire à garantir que le transfert des connaissances est effectué avec succès, et à produire des rapports sur l'état d'avancement des travaux et les résultats, est-il acceptable que le soumissionnaire fournisse une référence concernant la transition d'une ressource pour remplacer une autre ressource dans le cadre d'un contrat où la ressource initiale a quitté le projet de façon inattendue, plutôt que de fournir une référence concernant l'octroi d'un nouveau contrat?

RÉPONSE 39:

Non, ceci ne serait pas acceptable. Vous référer à l'article 7.23.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉES.